

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, d'après ce que j'ai appris, il est peu probable que le Parlement du Royaume-Uni prenne des mesures à ce sujet dans un avenir prochain.

Le très hon. M. Diefenbaker: En reconnaît-il l'anticonstitutionnalité?

LES AFFAIRES INDIENNES

MANITOBA—APPEL CONTRE UNE DÉCISION RELATIVE AU DROIT DE CHASSE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Arthur Laing (ministre du Nord canadien et des Ressources nationales): Monsieur l'Orateur, le 10 mai, le député de Churchill m'a posé une question et ce faisant, a attiré mon attention sur un jugement rendu par la Cour d'appel du Manitoba en vertu duquel la loi sur la convention concernant les oiseaux migrateurs s'appliquerait aux Indiens vivant dans cette province. Je voudrais signaler au député que cette loi a été invoquée dans deux causes, la première étant l'affaire Daniels. M. Daniels nous a appris qu'il voudrait en appeler et nous nous sommes engagés à financer un appel contre cette décision à la Cour suprême du Canada.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

TORONTO—L'IMPORTATION D'ESSENCE ÉTRANGÈRE À DES PRIX DÉRISOIRES

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Mines et des Relevés techniques): Monsieur l'Orateur, hier, le député de Greenwood a demandé quelle mesure serait prise à la suite de la protestation formulée par les représentants des exploitants de stations-service d'Ontario au sujet de la récente importation d'essence à Toronto.

Je n'avais pas encore reçu la lettre de protestation dont parlait le député au moment où il posait sa question. J'étais au courant de l'expédition, toutefois, et mes fonctionnaires ainsi que moi-même avons été en communication avec la compagnie intéressée depuis un certain temps en vue de nous assurer que celle-ci se conforme à la politique nationale en matière de pétrole. Je compte avoir très prochainement d'autres entretiens avec la compagnie afin d'établir si des mesures spéciales s'imposent. Point n'est besoin, je crois, d'assurer la Chambre que le gouvernement s'en tient fermement à la politique nationale en matière de pétrole.

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

QUESTION POSÉE AU CABINET

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Donald MacInnis (Cap-Breton-Sud): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre du Travail, au ministre du Nord canadien et des Ressources nationales ou au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. L'un me dirait-il si le gouvernement a pris les mesures nécessaires pour adoucir la situation qui prend de l'ampleur à la forteresse de Louisbourg.

M. l'Orateur: Cette question me semble d'ordre général au point qu'il est bien difficile à la présidence d'en déterminer l'urgence.

M. MacInnis: Monsieur l'Orateur, ma question peut paraître d'ordre général, mais je suis certain que le ministre du Travail ou le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales, à qui j'ai exposé la situation à l'extérieur de la Chambre, ou encore le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, que je n'ai pas réussi à atteindre—mais j'ai parlé à son chef de cabinet à ce propos—pourrait y répondre.

LES SUBSIDES

La Chambre reprend la suite du débat, interrompu le lundi 16 mai, sur la motion de l'honorable M. Sharp invitant la Chambre à se former en comité des subsides, ainsi que sur l'amendement de l'honorable M. Hees.

LES FINANCES—LES RESTRICTIONS AU CRÉDIT—UNE SOLUTION NÉGATIVE

M. J. R. Keays (Gaspé): Monsieur l'Orateur, nous sommes présentement témoins d'une situation assez originale; en effet, l'opposition officielle ayant présenté un amendement à une motion de subsides, les trois députés ministériels qui ont pris la parole jusqu'ici ont tous reconnu l'existence de problèmes de logement au Canada. J'espère que ces députés ayant admis que le problème existe et qu'une solution doit y être apportée très prochainement, se prononceront pour l'amendement ce soir.

L'amendement proposé par le député de Northumberland a trait à la politique d'argent serré du gouvernement, et à son retentissement sur l'économie du pays, et l'habitation en général. Il fait état de l'existence de cette politique d'argent serré et des maux économiques qui y ont donné lieu. La politique actuelle d'austérité découle de la maladresse sur le plan financier du budget présenté par le ministre des Finances.